

ACTION DE FORMATION

FORMATIONS COURTES

Perfectionnement en conduite de Chariots de Manutention Automoteurs à Conducteur Porté (CACES®)

Votre contact

Carole COURANT
05 49 61 20 66
courantc@poitou.ifrb.fr

Durée

3,00 jour(s)
21:00 heures

Public

Toute personne titulaire du Certificat de Capacité Professionnelle (CCP) ou autre attestation de formation

Toute personne ayant exercé le métier de cariste occasionnellement et voulant approfondir ses compétences

Toute personne ayant causé un accident de chariot automoteur entraînant un arrêt de travail

Pré-requis

Il est souhaitable que le stagiaire possède le permis B

Le stagiaire devra être reconnu apte par le médecin du travail pour occuper le poste de travail en entreprise

Moyens pédagogiques et supports

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Salles de cours équipées

Utilisation de chariots thermiques et électriques sur différents sols

Organisation par ateliers pédagogiques

Profil de l'intervenant

Enseignants qualifiés ECF

Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification

Informations complémentaires

Sanction visée : Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R389 de la CNAMTS

Objectifs de la formation

Satisfaire à l'évaluation « test CACES® Chariots » pour une ou plusieurs catégories de chariots

Objectifs pédagogiques

Conduire et utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté dans le respect des règles de sécurité

Contenu

Technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et de ses accessoires

Présentation des risques professionnels

Réglementation applicable au chariot automoteur de manutention, et à son conducteur

Utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Modalités d'évaluation des acquis

Tests théoriques et pratiques

